



Comités/Ligues

Paris, le 14 Décembre 2021

N/Réf. : /JLH/ /2021

Objet : Diagnostic « Ping Extérieur »

Cher Président (e),

Le tennis de table est un sport populaire. Fort de ce constat, la FFTT a, depuis plusieurs années, l'ambition d'attirer les nombreux pratiquants de loisir. Dans cette perspective, la fédération souhaite proposer une offre adaptée à une attente renouvelée de la population dans le sens de plus de liberté, de santé, de convivialité, de proximité. Le Ping en extérieur correspond parfaitement à ces nouveaux modes de consommation du sport. Ces équipements sportifs de proximité faciliteront l'accessibilité à notre sport et lui offriront une visibilité accrue.

C'est pourquoi, nous déploierons un programme d'implantation de 1000 tables de ping pong partout sur le territoire métropolitain et ultramarin. Le déploiement de ce projet novateur, exposé dans le programme politique de la fédération, est accéléré par le Président de la République Emmanuel MACRON qui vient d'annoncer un Plan de « 5 000 Terrains de Sport » d'ici 2024, dont la note de cadrage devrait être publiée courant du mois de décembre.

Conscient de l'opportunité de ce plan gouvernemental, nous avons fait du Ping en extérieur une priorité fédérale pour la période 2022-2024. Ainsi, la FFTT contribuera pleinement à l'Héritage des JOP de Paris 2024 dont l'enjeu est de faire de la France une nation sportive.

Pour répondre de façon efficiente à cet appel du Président de la République, la FFTT souhaite mieux connaître la situation et l'usage des tables d'extérieur déjà existantes et rédiger un cahier des charges sur le « Ping Extérieur ». Le retour d'expérience du « terrain » nous semble essentiel.

C'est dans ce but que nous vous sollicitons pour être le relais auprès de vos collectivités locales ou du secteur privé et notamment en leur soumettant un bref questionnaire sur l'utilisation de tables de « Ping » en extérieur.

L'objectif de ce diagnostic est de faciliter le déploiement de ce plan auprès des porteurs de projets (collectivités, clubs de tennis de table, associations, collèges...) en leur donnant des clés de réalisation de ces équipements sportifs de proximité afin qu'ils soient éligibles aux subventions octroyées par l'Etat en 2022. Le calendrier étant très serré nous avons fixé la finalisation du cahier des charges en janvier 2022.

Par la suite, la FFTT proposera des modèles de convention d'usage afin de garantir leur utilisation et leur animation.

Convaincu de l'intérêt stratégique de ce plan pour notre fédération, je compte sur les instances fédérales pour participer activement à ce projet ambitieux et contribuer ainsi à sa pleine et entière réussite.

Dans cette hypothèse, Cher Président, je me tiens à votre disposition et vous souhaite toute réussite dans la réalisation de cette enquête.

Je vous adresse mes plus sincères et chaleureuses salutations sportives.

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Gilles ERB', with a stylized flourish at the end.

Gilles ERB

Président

PS : Ci-joint questionnaire